



LETTRE D'INFORMATION N° 1

AVRIL 2020

1) COVID-19

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter bon courage dans l'épreuve qui nous touche actuellement.

Je pense qu'il est inutile de vous rappeler de prendre un maximum de précautions. Il est de notre devoir à tous d'assurer la protection de notre pays, de nous-même et de nos familles du danger invisible qui rôde sur notre pays.

Lors des élections municipales du dimanche 15 mars vous avez réélu 11 conseillers municipaux sortants et je vous en remercie.

L'une des dispositions de la loi d'urgence sanitaire relative aux collectivités territoriales a été le report de l'installation des nouveaux conseils municipaux à une date ultérieure.

Dans l'attente de cette installation, c'est l'ancien conseil municipal qui gèrera les affaires de la commune.

Le confinement a entraîné la suppression de diverses manifestations telles que la chasse aux œufs du 11 avril 2020 ainsi que la journée AACCC du 1^{er} mai 2020.

Pour la même raison, le ramassage des encombrants du lundi 6 avril est annulé.

Nous espérons que le concert prévu à l'église le samedi 13 juin pourra se tenir, de même que le rallye pédestre organisé par les Amis de Chantecoq le dimanche 14 juin.

Mardi 14 juillet, nous vous invitons à participer nombreux au traditionnel pique-nique qui aura lieu à partir de 12 heures à la salle communale. Des invitations vous parviendront en temps utile.

Le principe est simple, la municipalité offre l'apéritif et le café, vous apportez votre repas.

Inscrivez-vous dès à présent en Mairie (par mail ou par téléphone).

2) Renseignements pratiques

Pendant toute la durée du confinement, la Mairie est fermée au public.

De nombreuses demandes peuvent être traitées par informatique.

Je vous invite à créer, sur le site internet de la commune, votre compte citoyen qui vous permettra d'accéder au logiciel GRC (Gestion Relation Citoyen).

En cas d'urgence, appelez le Maire au 06 81 93 02 32

Pendant toute la durée du confinement, le café-restaurant est fermé mais Denis et Sandrine vous accueillent à l'épicerie tous les matins 7 jours sur 7 (presse, petite épicerie, pain, française des jeux, point poste et bien d'autres choses encore).

Le Panier des Singeons est également ouvert.

N'hésitez pas à faire travailler ces commerces vitaux pour notre village.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent bénéficier du service mis en place par la mairie (achats de première nécessité effectués par des personnes volontaires) après réservation par téléphone au 0238872733 ou par mail.

3) Maisons fleuries

Participez à l'embellissement du village.

Vos inscriptions (par mail ou téléphone) sont attendues en Mairie avant le 15 juin.

Cette année, aidez-nous à obtenir la 1^{ère} fleur tant espérée.

4) Village des vélos

L'opération initiée il y a maintenant trois ans se poursuivra cette année.

5) Panneau Pocket

Différentes alertes nous parviennent régulièrement de la Préfecture du Loiret (principalement alertes météo et pollution).

Afin de pouvoir vous communiquer ces avertissements en temps réel, la commune de CHANTECOQ a choisi l'application PANNEAU POCKET.

Téléchargez cette application entièrement gratuite et recevez les notifications d'alertes ou d'évènements en temps réel sur votre smartphone.

6) Logiciel GRC

La commune de Chantecoq a mis en place le logiciel GRC (Gestion Relation Citoyen).

Ce logiciel vous permet de :

contacter la Mairie	payer vos factures en ligne
demander une copie d'acte d'état-civil	demander un permis de construire
inscrire un enfant à l'école maternelle	faire une pré-demande (CNI ou Passeport)
vous inscrire sur les listes électorales	signaler un problème

Pour utiliser ces fonctionnalités, il vous suffit de créer votre compte citoyen.

Pour cela,

- Vous allez sur le site de la commune (mairie-chantecoq.fr)
- Sur la page d'accueil, cliquez sur démarches en ligne
- Puis sur créer un compte

Ensuite, laissez-vous guider.

Chantecoquement vôtre

Le Maire et le Conseil Municipal